

Les entreprises de fabrication sont exposées à des risques qui peuvent affecter leurs installations, leurs activités, leurs produits et leurs véhicules. Un simple incident tel qu'un incendie, un bris d'équipement, un rappel de produit ou un accident de la route peut avoir d'importantes répercussions sur leur situation financière et leur réputation.

Le présent guide indique les principaux risques auxquels les fabricants sont exposés dans quatre secteurs clés, à savoir les biens, les pertes d'exploitation, la responsabilité de produits et la responsabilité civile automobile. Pour chacun de ces secteurs, il décrit les risques les plus courants et fournit des mesures de contrôle pratiques pour aider à réduire la probabilité d'un sinistre ou à en limiter les conséquences.

En gardant ces risques et ces mesures de contrôle en tête, les courtiers peuvent aider leurs clients à mieux protéger leurs activités et à se montrer résilients lorsqu'un problème survient.

Biens

Les fabricants comptent sur leurs installations, leur équipement et leurs stocks pour assurer l'exploitation de leur entreprise. Tout dommage causé à ces biens peut rapidement nuire à leurs activités et à leur stabilité financière. Les principaux risques à considérer sont décrits ci-dessous, suivis de mesures de contrôle pratiques qui peuvent aider à réduire la probabilité d'un sinistre ou à en limiter le plus possible les conséquences.

Risques

- Incendie provoqué par l'équipement de production et dangers opérationnels particuliers (p. ex., soudage, utilisation de liquides inflammables et combustibles).
- Bris d'équipement, notamment des systèmes mécaniques et électriques et de l'équipement de production.
- Vol et vandalisme, en particulier dans les installations où des biens de grande valeur sont conservés ou encore où la sécurité est limitée.
- Phénomènes météorologiques (p. ex., inondation, tempête de vent ou feu de forêt), selon l'emplacement.
- Protection contre l'incendie limitée ou désuète, qui risque de ne pas répondre aux besoins de l'installation en matière de protection.

Mesures de contrôle

- Installer et entretenir les systèmes de gicleurs automatiques, les alarmes incendie et les extincteurs portables.
- Entreposer correctement les liquides inflammables et les matières combustibles.
- Mettre en œuvre un programme d'entretien périodique de l'équipement et des systèmes électriques.
- Renforcer la sécurité du site en installant des clôtures, un système d'éclairage, des caméras et des contrôles d'accès.
- Élaborer un plan de sécurité incendie en collaboration avec les services d'incendie locaux pour assurer la capacité d'intervention.



Pertes d'exploitation

Pour les fabricants, les pertes matérielles ne représentent souvent que le début du problème. L'interruption de la production peut rapidement conduire à des pertes de ventes et au non-respect des échéances, et porter atteinte aux relations avec la clientèle. Voici quelques-uns des principaux risques qui entraînent des pertes causées par l'interruption des activités, suivis de mesures de contrôle courantes qui peuvent aider à limiter les répercussions financières et opérationnelles.

Risques

- Interruption des activités en raison des pertes matérielles subies à la suite d'un sinistre, notamment d'un incendie, d'une inondation ou d'un bris de machines.
- Dépendance à l'égard d'équipements spécialisés qui peuvent être coûteux ou longs à remplacer.
- Perturbations de la chaîne d'approvisionnement, en particulier si l'entreprise dépend d'un seul fournisseur ou de fournisseurs étrangers.
- Pannes de services publics (p. ex. électricité, eau, gaz naturel) qui forcent l'interruption de la production.
- Perte de clients ou de canaux de distribution importants entraînant des répercussions sur les revenus.

Mesures de contrôle

- Tenir à jour un plan de continuité des affaires faisant état des activités essentielles et des priorités pour la reprise des activités.
- Prévoir des fournisseurs de remplacement ou stocker des pièces de rechange clés afin de réduire les points de défaillance uniques.
- Examiner d'autres types d'ententes pour la production, notamment des ententes réciproques ou des contrats de sous-traitance.
- Investir dans des systèmes d'alimentation d'urgence et des mesures de résilience à l'égard des services publics.
- S'assurer que les périodes d'indemnisation et les montants de garantie prévus pour les pertes d'exploitation cadrent avec des délais de reprise réalistes.

Responsabilité de produits

La responsabilité du fabricant ne s'arrête pas lorsque les produits quittent ses installations. Les défauts de produit, un mauvais étiquetage ou des instructions inadéquates peuvent donner lieu à des réclamations coûteuses et porter atteinte à la réputation du fabricant. Les risques ci-dessous mettent en évidence les plus grandes vulnérabilités des fabricants, tandis que les mesures de contrôle proposées fournissent des moyens concrets de réduire ces risques.

Risques

- Produits défectueux causant des blessures ou des dommages matériels.
- Étiquetage incorrect ou instructions inadéquates menant à une mauvaise utilisation.
- Non-respect des normes de l'industrie ou des exigences réglementaires engageant la responsabilité du fabricant.
- Rappels de produits volontaires ou obligatoires.
- Transfert de responsabilité découlant des obligations contractuelles prévues dans les ententes conclues avec les fournisseurs ou les distributeurs.

Mesures de contrôle

- Mettre en œuvre des programmes d'essai et d'assurance qualité rigoureux à toutes les étapes de la production.
- Veiller à ce que l'étiquetage, les instructions et les mises en garde soient clairs et conformes aux normes de l'industrie.
- Maintenir des systèmes de traçabilité permettant de localiser les matières premières et les produits finis.
- Élaborer un plan officiel pour le rappel de produits comprenant des protocoles de communication et des exercices de simulation.
- Examiner périodiquement les contrats conclus avec les fournisseurs et les distributeurs afin de comprendre le transfert de responsabilité qu'ils prévoient.

Responsabilité civile automobile

De nombreux fabricants ont recours à des véhicules pour transporter leurs produits, livrer leurs marchandises ou soutenir leurs activités. Les risques de responsabilité liés à la conduite peuvent être importants, que leur flotte soit petite ou compte de nombreux camions. Les accidents entraînent non seulement des coûts directs, mais peuvent également nuire à la réputation des fabricants et à leur capacité à bien servir leurs clients. Les risques et les mesures de contrôle ci-dessous constituent les principaux éléments à considérer.

Risques

- Collisions entraînant des dommages corporels ou matériels.
- Fatigue ou distraction au volant, en particulier lors de livraisons longue distance.
- Mauvais choix de conducteurs ou formation inadéquate, ce qui augmente le risque d'accident.
- Problèmes liés à la cargaison, comme les charges en mouvement ou les déversements causant des dommages à autrui.
- Non-respect de la réglementation en ce qui concerne les permis, les heures de service ou les exigences de sécurité.

Mesures de contrôle

- Mettre en place un processus de sélection des conducteurs (vérification des antécédents, obtention d'un résumé du dossier de conduite et examens médicaux).
- Offrir une formation continue sur la conduite préventive, la distraction au volant et la gestion de la fatigue.
- Intégrer à la flotte des outils de télématique et de surveillance (p. ex., systèmes GPS, caméras-témoins) pour accroître la conduite sécuritaire.
- Mettre en œuvre des programmes d'entretien et d'inspection des véhicules prévoyant la tenue de registres détaillés.
- Créer un programme officiel de sécurité de la flotte, y compris des politiques concernant le comportement des conducteurs, le signalement des incidents et la conformité réglementaire.

Résumé

Les fabricants évoluent dans un environnement complexe où les risques liés aux biens, à l'exploitation, aux produits et aux véhicules peuvent rapidement avoir des répercussions sur leur situation financière et leur réputation. Bien que le présent guide présente les risques courants et des mesures de contrôle pratiques, chaque fabricant fait face à ses propres défis qu'il se doit d'examiner avec soin.

Notre équipe des Services des risques techniques offre des conseils et des ressources à valeur ajoutée pour soutenir et bonifier le travail de nos courtiers partenaires. En travaillant ensemble, nous aidons nos clients à bâtir des entreprises de fabrication plus résilientes qui protègent les gens, les biens et les collectivités.

[Cliquez ici pour en savoir plus sur nos stratégies de prévention des sinistres.](#)

Page 3 de 3

echelonassurance.ca

Copyright © 2026 Echelon Assurance. Tous droits réservés. Ce guide est fourni par Echelon Assurance (« nous ») à titre informatif pour aider les propriétaires d'entreprises à comprendre les risques de propriété et de responsabilité auxquels ils peuvent être exposés et comment ils peuvent améliorer leur protection et la prévention des sinistres. Bien que nous estimions que ce guide soit complet, il est fourni « tel quel » et nous ne garantissons pas qu'il le soit. Toute responsabilité et tout risque liés à des incidents précis, y compris l'utilisation du présent guide, sont assumés par les entreprises.

^{MC} Marque de commerce d'Echelon Assurance. ^{MD} Marque déposée d'Echelon Assurance.

echelon
Assurance